



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N^o:
No.: 60

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 19 AVRIL 1982

II^E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE CANADA-ALGÉRIE, ALGER, 19-21 AVRIL 1982

Le ministre d'Etat aux Relations extérieures, l'honorable Pierre De Bané, annonce aujourd'hui qu'il se rendra en Algérie du 19 au 21 avril prochain pour y présider la II^e session de la Commission mixte Canada-Algérie. Il sera accompagné d'une délégation composée de représentants de huit ministères, de trois sociétés de la Couronne et d'une vingtaine d'hommes d'affaires.

La Commission a pour objectif principal l'examen de la coopération bilatérale entre les deux pays et plus particulièrement la promotion des échanges économiques qui se chiffraient à plus de \$800 millions en 1981 et qui placent l'Algérie au premier rang de nos partenaires commerciaux en Afrique et au Moyen-Orient. La Commission s'emploiera également à explorer les possibilités d'élargissement de nos rapports à d'autres dimensions, telles la coopération scientifique et technique dont un accord est en cours de négociation.

Sur le plan politique, le ministre De Bané aura des échanges de vues avec ses hôtes algériens sur les questions d'actualité internationale à l'égard desquelles l'Algérie joue un rôle de premier plan, telles le dialogue Nord-Sud, le non-alignement et la situation en Afrique et au Moyen-Orient.

Au cours de son séjour à Alger, M. De Bané rencontrera notamment le Premier ministre Abdelghani, les Ministres des Affaires étrangères, du Commerce, du Tourisme, des PTT, de la Formation professionnelle, de l'Energie et de l'Agriculture. Il visitera, par ailleurs, un certain nombre de projets canadiens d'envergure qui ont pu être entrepris par le biais de financement puisé à même la ligne de crédit de \$1.2 milliard que la SEE met à la disposition de l'Algérie.

- 2 -

Le séjour du ministre De Bané en Algérie fait suite à la visite du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans ce pays en mai 1981.

- 30 -